

## Enquête RSA : repenser les minima sociaux

Pour la troisième année consécutive, la FNARS a mené une enquête sur le RSA auprès des travailleurs sociaux de son réseau. Cette enquête met en lumière les difficultés du RSA à atteindre les objectifs d'insertion des bénéficiaires qu'il s'était assigné. Son impact sur l'accès à l'emploi reste faible : contrairement à ce qui a sous-tendu la mise en œuvre de ce dispositif, le chômage ne relève pas d'un acte volontaire. L'incitation financière ne suffit pas seule à la reprise d'une activité. Elle doit aller de pair avec un accompagnement adapté.

### Un accompagnement déficient pour assurer le retour à l'emploi

Alors que le dispositif RSA est pensé comme un ensemble servant l'insertion des personnes, articulé autour de la notion d'accompagnement, 59 % des répondants à l'enquête constatent des difficultés d'accompagnement par le référent unique, surtout quand il s'agit de Pôle emploi. 34% observent des ruptures d'accompagnement, et notamment une absence de disponibilité du référent ou une absence de continuité en cas de changement de référent. Le RSA se trouve alors réduit à l'état d'allocation, sans proposer de soutien à l'insertion des personnes, en termes de logement, de formation, d'accès aux soins ou aux droits. Compte tenu de l'ampleur des missions de Pôle emploi et des moyens limités dont il dispose pour y faire face, impliquer davantage les associations constituerait un gage de meilleure qualité de l'accompagnement pour les bénéficiaires. Pour ce faire, il importe de repenser ensemble ce volet du RSA, avec les Conseils Généraux et Pôle Emploi et de nouer des partenariats plus forts entre les différents acteurs.

Cet accompagnement doit viser une meilleure insertion des personnes éloignées de l'emploi. 78% des répondants à l'enquête déplorent un faible accès à l'emploi des bénéficiaires, alors que le RSA devait permettre et encourager la reprise d'activité. Si le contexte actuel de l'emploi explique ce résultat, une véritable politique d'accompagnement pourrait contribuer plus largement à amener les personnes vers l'emploi.

### Un système trop complexe

La simplification et la facilité d'accès constituait un des objectifs du RSA. La part de non-recours (35%), de même que les erreurs de versement prouvent que l'on n'est pas encore là ! Par ailleurs, le système manque de lisibilité pour les bénéficiaires qui perdent fréquemment des droits connexes, comme l'observent 29% des répondants, au premier rang desquels la CMU complémentaire, la majoration des APL et les aides liées au transport. Simplifier le dispositif s'avère donc une priorité, de même qu'une meilleure information des ayant droits afin de réduire le non-recours.

A l'occasion de la conférence de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui se prépare, il conviendrait qu'une véritable remise à plat des minima sociaux et des dispositifs d'accompagnement soit envisagée, reposant sur le vécu des personnes concernées, et les besoins qu'elles expriment.

Considérant ces dysfonctionnements, la stigmatisation dont ont été victimes les bénéficiaires et les situations d'exclusions que provoque l'accès très restreint des jeunes à ces minima sociaux, la FNARS propose de rapprocher ces derniers avec l'assurance chômage en instaurant une allocation d'activité unique garantissant à tout majeur, quel que soit son âge et son passé professionnel, un niveau de revenu convenable, et évitant les effets de seuil entre périodes d'inactivité et d'emploi.

Contacts presse :

FNARS - Stéphane Delaunay - 01 48 01 82 32 / 06 18 88 13 30

- Céline Figuière – 01 48 01 82 18